

Les discussions de la presse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace
 de l'Étranger 25 c. }

Les discussions de la presse.

Les réflexions suivantes, qui nous tombent par hasard sous les yeux, sont dues à la plume de M. Eugène Reynis, rédacteur de l'*Union du Languedoc*. Elles nous paraissent si judicieuses, qu'à la veille des nombreuses polémiques que soulèveront probablement nos prochaines élections, nous nous empressons de les reproduire. Puissent-elles contribuer quelque peu à montrer comment doivent se comprendre les discussions de la presse et à mettre fin aux débats trop souvent écœurants auxquels nous assistons depuis quelques années.

« Il s'est rencontré de tout temps des écrivains qui déshonorent les discussions les plus graves par les personnalités les plus insultantes. C'est là un des écueils dangereux aux journalistes ; la passion tombe d'autant mieux dans le piège, que l'amour-propre confond volontiers le succès d'un instant, que donnent la malignité et le persiflage, avec le succès durable promis au talent, à la loyauté et au respect de soi-même et d'autrui.

On a fait des volumes pour collectionner les *aménités* dont se sont souvent gratifiés les publicistes ; mais si le lecteur retient les épigrammes, il oublie vite le nom de leurs auteurs. La malice humaine peut rire un instant d'une bouffonnerie, le bon goût prend bientôt sa revanche et condamne celui qui se l'est permise.

Les lettres ont une dignité qui s'impose. Quelle que soit la faveur avec laquelle on semble accueillir les libelles qui renferment des satires piquantes ou des calomnies honteuses, les libellistes n'en sont pas moins une race méprisée. Cette susceptibilité prouve que la corruption n'est jamais assez profonde pour étouffer tout à fait le sentiment de la justice et celui des convenances.

Il y a dans le métier des lettres un fond d'élévation et de noblesse qui repousse les passions abjectes, l'envie amère et les haines ardentes. Le talent ne se mesure pas à la violence, il faut une certaine dose de modération pour mériter complètement l'estime des délicats. Quand l'esprit est entraîné par des impressions vives, il doit conserver encore un caractère digne de celui qui veut se faire l'interprète de la vérité.

Même en combattant les erreurs, le polémiste écartera avec soin les personnalités ; c'est ainsi que l'on reconnaît facilement qu'il place la défense de

ses convictions au-dessus de tout intérêt mesquin et de toute rancune.

L'erreur est passionnée, intolérante, cruelle : ce qu'il lui manque du côté de l'autorité, elle cherche à l'obtenir par la persécution. Elle répand l'outrage à défaut de raisons, elle crie, elle tempête, elle menace, elle vilipende, elle calomnie, elle outrage ; en sorte qu'odieuse déjà par ses égarements, elle le devient plus encore par ses fureurs.

La vérité, au contraire, est calme ; elle oublie les individus pour ne se rappeler que les doctrines. Sans doute elle les énonce avec force, parce qu'elles partent du sanctuaire de la conscience, mais sa pitié miséricordieuse lui gagne des adhérents que l'âpreté de ses accents éloignerait. »

Un hôtelier de Lausanne nous communique la lettre suivante, qui lui a été adressée dans le courant d'octobre dernier. Cette pièce, que nous reproduisons textuellement, à l'exception des noms propres que nous supprimons, est d'une originalité vraiment peu commune :

H..., le 14 octobre 1884.

Monsieur,

« Ayant le projet de venir bientôt habiter Lausanne, qui me plaît autant par sa position géographique dominante sur le lac de Genève, et en vue des monts de Savoie, que par l'affabilité de ses habitants, je vous prie de me prendre pensionnaire dans votre hôtellerie.

Conséquemment, seriez-vous assez bon pour me renseigner sur le prix de pension, avec chambre comprise, dans ces conditions, savoir :

1° Le matin à 8 heures, tous les jours de la semaine, le déjeuner composé d'une soupe, pain, et pour boisson un carafon de cidre.

2° Tous les jours de la semaine, le dîner à midi, comprenant soupe, viande, beurre, fromage, pain. Pour dessert, fruits et pâtisserie, et pour boisson une carafe de cidre.

3° Pour le souper, tous les jours de la semaine, à 6 heures et demie du soir, un plat de légume ou bien un œuf à la coque, pain. Pour le dessert, fruits et pâtisserie, et pour la boisson un carafon de cidre.

4° Pour les dimanches et grands jours de fêtes catholiques, déjeuner à 7 heures du matin au lieu de 8 heures, et comprenant café pur, sans lait dans, pain, deux petits gâteaux, miel, et pour bois-